RODCD
REGROUPEMENT DES ORGANISMES EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

PORTRAIT DE LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

Février 2026

INTRODUCTION

Lors du Congrès du Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) à l'automne 2023, nous vous avons présenté une analyse des données disponibles du Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) sur le financement des groupes en défense collective des droits (DCD).

Même si le financement de la DCD a commencé en 2003 via le programme de « Soutien à la défense collective des droits » devenu en 2009-2010 le programme de « Promotion des droits », ce premier portrait présentait une analyse du programme « Promotion des droits », soit à partir de 2009-2010. Nous y présentions entre autres les secteurs de la DCD, l'évolution du financement depuis 2009-2010 jusqu'à l'instauration des seuils planchers en 2019-2020, seuils qui ont contribué à l'établissement d'une certaine équité de financement.

Nous reprendrons ces éléments dans ce deuxième portrait et l'analyse se concentrera sur les nouvelles données disponibles, soit les années financières 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

De plus, le RODCD a choisi d'ajouter une contextualisation de la portion du financement de la DCD au sein du Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale (MESS), de faire un tour d'horizon des spécificités de la DCD et de présenter l'état de la DCD dans chaque région du Québec.

MÉTHODOLOGIE EN BREF

Pour la première analyse, l'accès au document qui contenait les données de financement était public, disponible en ligne sur le site internet du SACAIS.

Pour cette deuxième analyse, les données ont été transmises par le SACAIS directement au RODCD. Le document concerne les années financières 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 pour tous les programmes de financement relevant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS).

Lors de la première analyse, nous avons considéré qu'un groupe de base financé au palier régional faisait partie des groupes de bases. Un choix qui comportait tout de même une marge d'erreur liée à la subjectivité de l'appréciation d'une mission.

Après discussion et considérant que l'analyse porte sur le financement, nous avons placé ces groupes de base au palier régional, ce qui correspond réellement à leur palier de financement. Néanmoins, le portrait de la DCD en région fera cette distinction.

PORTRAIT DE LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

LE FINANCEMENT

RODCD

BREF RETOUR SUR L'HISTORIQUE DU FINANCEMENT

2009-2010 → 287 groupes financées en DCD
- → **161 groupes = moins de 50 000 $**
- → **83 groupes = entre 50 001 $ et 70 000 $**

2010-2011
2012-2012
2012-2013
2013-2014
2014-2015
2015-2016
2016-2017
2017-2018

AUSTÉRITÉ → **0 $**

Durant la période d'austérité, 41 groupes ont fermé leur portes et seulement 24 ont rejoint le secteur de la DCD.

Bien que les montants des seuils planchers soient insuffisants, leur instauration a permis à plusieurs d'éviter la fermeture.

Notons qu'avec l'arrivée des seuils planchers, 37 groupes avaient rejoint la DCD lors du premier portrait.

2018-2019 → **20,6%** de hausse pour tous les groupes

2019-2020 → **Instauration des seuils planchers**

RODCD

MONTANTS DES SEUILS PLANCHERS

	Palier local	Palier régional	Palier national
2019-2020	74 331 $	88 366 $	119 553 $
2020-2021	76 812 $ (3,2%)	91 317 $ (3,2%)	123 545 $ (3,2%)
2021-2022	**81 986 $ (6,3%)**	**96 636 $ (5,5%)**	**129 186 $ (4,4%)**
2022-2023	**92 100 $ (11%)**	**108 000 $ (10,5%)**	**143 000 $ (9,7%)**
2023-2024	**93 391 $ (1,4%)**	**109 429 $ (1,3%)**	**144 729 $ (1,2%)**
2024-2025	96 324 $ (3%)	112 694 $ (2,9%)	148 714 $ (2,7%)
2025-2026	98 955 $ (2,7%)	115 605 $ (2,5%)	152 237 $ (2,3%)
2026-2027	100 120 $ (1,2%)	116 882 $ (1,1%)	153 760 $ (1%)

LA DCD 2023-2024

39 198 378 $ millions

▼

346 groupes

- 145 au palier local
- 128 au palier régional
- 73 au palier national

Depuis le premier portrait, 1 groupe régional a fermé ses portes et 7 groupes ont rejoint la DCD : 5 nationaux et 2 régionaux.

ÉTAT DU FINANCEMENT PALIER LOCAL

- **121 groupes financés au plancher sur 3 ans**
- **8 groupes au-dessus des planchers sur 3 ans**
- **16 groupes ont subit des variations de financement sur 3 ans**

145 groupes

Seuils planchers

2021-2022 : 81 986 $

2022-2023 : 92 100 $

2023-2024 : 93 391 $

Les montants versés au-dessus des planchers sont rarement significatifs toutefois, 1 groupe atteint 192 031 $ en 2023-2024.

Les variations de financement observées correspondent vraisemblablement à des mesures prises par le SACAIS dans le cadre des règles prévues par la convention. En effet, il y a des coupures durant un an ou deux avant de revenir au financement prévu par la convention.

ÉTAT DU FINANCEMENT PALIER RÉGIONAL

- **95 groupes financés au plancher sur 3 ans**
- **25 groupes au-dessus des planchers sur 3 ans**
- **8 groupes ont subit des variations de financement sur 3 ans**

128 groupes

Seuils planchers

2021-2022 : 96 636 $

2022-2023 : 108 000 $

2023-2024 : 109 429 $

Pour les montants versés au-dessus des planchers, 7 groupes ont reçu plus de 150 000 $ en 2023-2024 dont 4 ont reçu plus de 183 000 $

Les variations de financement observées correspondent ici à l'arrivée d'un nouveau groupe et pour les 7 autres, cela pourrait signifier des mesures prises par le SACAIS dans le cadre des règles prévues par la convention.

ÉTAT DU FINANCEMENT PALIER NATIONAL

- **45 groupes financés au plancher sur 3 ans**
- **21 groupes au-dessus des planchers sur 3 ans**
- **7 groupes ont subit des variations de financement sur 3 ans**

73 groupes

Seuils planchers

2021-2022 : 129 186 $

2022-2023 : 143 000 $

2023-2024 : 144 729 $

Pour les montants versés au-dessus des planchers, 10 groupes ont reçu plus de 180 000 $ en 2023-2024 dont 5 ont reçu plus de 200 000 $.

Les variations de financement observées correspondent ici à l'arrivée de 4 nouveaux groupes et pour les 3 autres, cela pourrait signifier des mesures prises par le SACAIS dans le cadre des règles prévues par la convention.

PORTRAIT GLOBAL DU FINANCEMENT DES 346 GROUPES SUR 3 ANS

75 % → 261 groupes financés aux seuils planchers

15 % → 54 groupes financés au-dessus des planchers

10 % → 31 groupes ont subi des variations de financement

HAUSSES EN POURCENTAGE SUR 3 ANS

2020-2021 = 3,2 % pour tous les organismes

Année financière	Montants planchers	Montants au-dessus des planchers
2021-2022		
Local	+ 6,3 %	- 37 % à 5,7 %
Régional	+ 5,5 %	- 9,4 % à 5,2 %
National	+ 4,4 %	- 3,4 % à 4 %
2022-2023		
Local	+ 11 %	+ 2,3 % à 3,6 %
Régional	+ 10,5 %	+ 2,3 à 3,4 % sauf 1 groupe + 11,4 %
National	+ 9,7 %	+ 2,1 à 4,2 % sauf 4 groupes environ + 10 %
2023-2024		
Local	+ 1,4 %	+ 0,3 % à + 0,5 % (+500$)
Régional	+ 1,3 %	+ 0,3 % à + 0,5 % (+500$) sauf 1 groupe + 4,3 %
National	+ 1,2 %	0 à + 0,3 % (+500$) sauf 4 groupes environ + 3,5 %

Les groupes qui sont financés au-dessus des planchers ont vu leur indice de pourcentage d'augmentation diminué par rapport à celui des montant planchers, à l'exception de 5 groupes provenant tous du secteur LGBTQ+.

HAUSSE EN POURCENTAGE ET ÉQUITÉ : UN CHANGEMENT DE CAP

Au fil des ans, le RODCD a pointé le fait qu'en haussant tous les groupes du même pourcentage, cela contribuait à creuser le fossé entre les groupes financés aux seuils planchers et ceux les mieux financés.

Pour exemple, entre l'association nationale la mieux fiancée à hauteur de 347 197 $ en 2023-2024 et le seuil plancher d'un groupe local, soit 93 391 $, une hausse de 3 % équivaudrait à 2 801$ pour le groupe local et à 10 416 $ pour le groupe le mieux financé.

Comme le montre les données disponibles, le SACAIS a modifié son approche dès 2019-2020. D'abord en augmentant prioritairement les organismes les moins bien financés puis, à partir de 2021-2022, en augmentant plus rapidement les organismes se retrouvant au niveau des seuils planchers, adoptant ainsi un modèle allant vers une plus grande équité entre les groupes.

En 2023-2024, à l'exception de 5 groupes LGBTQ+, tous les organismes financés au-dessus des planchers, peu importe le palier de financement, ont reçu 500$ en guise de hausse .

Rappelons que, malgré les augmentations des dernières années, la DCD demeure parmi les secteurs les moins bien financés de l'action communautaire autonome (ACA).

Pour atteindre une véritable équité de financement entre les groupes, il faut hausser substantiellement l'enveloppe globale de la DCD.

LE FAACA: PILIER DE LA RECONNAISSANCE DE LA DCD

Comme la majorité des autres ministères, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale (MESS) gère des programmes de financement via le SACAIS. Ces programmes sont destinés à des groupes d'action communautaire autonome (ACA), comme le programme destiné aux Corporations de développement communautaire (CDC), et aussi, à des groupes d'action communautaire (AC), comme le programme destiné aux Carrefours jeunesse-emploi (CJE).

Notons par ailleurs que le MESS administre deux Fonds distincts : le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) et le Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA). C'est à ce dernier que nous allons nous attarder ici, car il constitue un élément central de la reconnaissance de la défense collective des droits.

Le FAACA a été créé en 1995. À l'origine, il devait servir à financer le réseau des CJE alors naissant. À la suite d'une lutte amorcée en 1992 pour sauver le programme de soutien à l'éducation populaire autonome (PSÉPA), le FAACA va financer essentiellement des organismes d'éducation populaire autonome qui n'avait toujours pas de financement à la mission.

C'est en 2001 avec la Politique de reconnaissance de l'action communautaire (PRAC) que le FAACA va prendre l'orientation qu'on lui connaît aujourd'hui. C'est la PRAC qui consacre le FAACA comme véhicule de financement pour les organismes dont la mission unique ou principale est la défense collective des droits. Cette décision a contribué fortement à consolider la PRAC comme modèle de reconnaissance unique au monde.

POURQUOI LE FAACA EST-IL SI IMPORTANT?

Avec la PRAC, le gouvernement reconnait lui-même plusieurs facteurs qui sous-tendent sa décision de créer un fonds dédié à soutenir la mission des groupes en défense collective des droits. D'abord, c'est une façon de reconnaitre le rôle qu'ont joué les organismes dans l'avancement des droits fondamentaux au Québec. Ce Fonds est une façon de mieux garantir l'autonomie des organismes et de protéger ceux-ci face aux ingérences de l'État.

> Le FAACA « [...] permet aussi aux organismes visés d'être soutenus financièrement par une instance totalement indépendante des ministères ou organismes gouvernementaux avec lesquels ces organismes sont parfois susceptibles d'entretenir des relations conflictuelles. » (PRAC, p.29)

Également, le gouvernement reconnait la plus grande difficulté pour ces groupes d'obtenir du financement complémentaire à la mission dans le milieu.

Comme le montre notre document, cela ne s'est pas traduit par un relèvement notable du financement. De ce côté, l'on peut dire sans crainte que les gouvernements qui se sont succédé n'ont pas concrétisé l'engagement pris lors de l'adoption de la PRAC. Il a fallu attendre 2018 pour avoir une première véritable augmentation du budget global un tant soit peu intéressante. Le FAACA joue toutefois un rôle important dans la défense et le respect de l'autonomie et de la diversité des missions des organismes en DCD.

Au moment de terminer ce document, l'avenir du FAACA était incertain. En effet, le 5 novembre dernier, la présidente du Conseil du Trésor et responsable de l'Administration gouvernementale et de l'Efficacité de l'État, Mme France-Élaine Duranceau, déposait le projet de loi 7 (Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires). Ce projet de loi « mammouth » vise à faire notamment de nombreuses fusions d'organismes publics ou parapublics et des regroupements de services administratifs pour faire des économies sans diminuer les services, selon le discours gouvernemental.

C'est avec stupeur que nous avons appris que le projet de loi propose la fusion du FQIS et du FAACA. À part le fait qu'il s'agit de deux Fonds finançant des organismes d'ACA, il n'y a pas grand-chose de commun entre eux concernant les orientations et les objectifs de chacun. Sans parler de la nature du financement différente (financement à la mission versus financement par projet). Le RODCD a réagi fortement à cette proposition dans le but de la faire annuler. Chose certaine, le projet est inacceptable dans sa forme actuelle. Pour plus de détails concernant le risque que fait peser cette intégration tant au niveau du respect de l'autonomie que du financement des organismes en DCD, voir les documents suivants.

PROGRAMMES RELEVANT DU SACAIS

Financement à la mission

Promotion des droits | FAACA

Doit répondre aux 8 critères d'ACA et aux 4 manifestations de la défense collective des droits.

Réservé aux organismes dont la DCD est la mission unique ou principale.

Cadre normatif

Multisectoriel | FAACA

Doit répondre aux 8 critères de l'ACA.

S'adresse aux groupes de base dont la mission touche au moins trois secteurs d'activité distincts qui correspondent à au moins trois missions gouvernementales sectorielles. Aucune de ces missions ne doit être majoritaire.

Cadre normatif

Corporation de développement communautaire (CDC)

Doit répondre aux 8 critères de l'ACA.

Soutien les CDC et la TNCDC dans leur rôle de concertation et de catalyseur de projets visant à favoriser le développement social local et la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Cadre normatif

Carrefours jeunesse-emploi (CJE)

Doit répondre seulement aux 4 critères de l'action communautaire.

Depuis 2021 le gouvernement considère à nouveau ce programme comme étant un financement à la mission.

Cadre normatif

Financement par projet

Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)

Organismes d'ACA, d'AC et autres.

Le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) soutient diverses initiatives concernant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le FQIS soutient le financement d'ententes conclues avec des organismes ou des partenaires locaux, régionaux et nationaux dans le cadre de la mesure des Alliances pour la solidarité; le développement et l'expérimentation de nouvelles approches de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale; le financement de recherches en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Orientations et normes

Soutien aux initiatives sociales et communautaires | Organismes d'ACA ou d'AC.

Le Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires (PSISC) s'adresse aux organismes qui souhaitent produire ou développer, en parallèle à leur mission: de nouvelles approches ou méthodes d'intervention; de nouvelles connaissances; de nouveaux outils; de nouvelles formations.

Cadre normatif

Soutien aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole - activités spécifiques | FAACA

Organismes d'ACA ou d'AC ayant le statut d'interlocuteur privilégié auprès du gouvernement dont le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA).

Cadre normatif

Soutien à la gouvernance | FAACA

Organismes d'ACA .

Le plus récent des programmes intégrés au FAACA. Il est réservé aux organismes en DCD.

Cadre normatif

Soutien à des recherches et des études en lien avec la mise en œuvre de la Politique gouvernementale | FAACA | Organismes d'ACA, d'AC et autres.

Pour les organismes communautaires, les centres de recherches ou les institutions qui œuvrent dans le champ de la recherche en action communautaire et en action bénévole.

Cadre normatif

FINANCEMENT PAR LE SACAIS 2023-2024

157 161 648 $ *

*Le nombre en **rouge** correspond au nombre d'organismes financés par le programme*

Financement par projets

Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS)		30	56 385 315 $
Soutien aux initiatives sociales et communautaires		33	2 148 130 $
Soutien aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole - activités spécifiques	FAACA	8	3 591 697 $
Soutien à des recherches et des études en lien avec la mise en œuvre de la Politique gouvernementale	FAACA	4	141 925 $
Soutien à la gouvernance	FAACA	2	16 704 $

Financement à la mission

Promotion des droits	FAACA	346	39 198 378 $	Moyenne par organisme : 113 290 $
Corporation de développement communautaire (CDC)		70	13 734 013 $	Montant par CDC: 162 623 $ TNCDC = 330 809$**
Carrefours jeunesse-emploi (CJE)		112	40 685 621 $	Moyenne par organisme : 363 264 $
Multisectoriel	FAACA	12	1 259 865 $	Moyenne par organisme : 104 987 $

*Les sommes ont été arrondies pour éviter les cents entrainant une légère différence non significative par rapport au fichier du Sacais.
**Un montant de 2 070 000 $ est versé à la TNCDC pour des projets de gestion de crise.

QUELQUES OBSERVATIONS ENTOURANT LE FINANCEMENT

Notre secteur est définitivement un parent pauvre de l'ACA : 75% des groupes financés à la mission reçoivent des montants correspondant aux seuils planchers, des montants nettement insuffisants pour pouvoir accomplir nos missions respectives en DCD.

Concernant l'équité entre les groupes qui composent la DCD, nous avons remarqué l'effort consenti pour augmenter les seuils planchers. Néanmoins, le réaménagement de l'enveloppe existante ne constitue pas une solution pour combler le sous-financement.

De plus, certaines disparités de financement semblent inexplicables, particulièrement en ce qui concerne certaines associations nationales ou certains secteurs.

Finalement, nous avons fait la démonstration que même au sein du SACAIS, nous sommes les plus pauvres. Par ailleurs, notons que pour le secteur multisectoriel, la moyenne est faussée car elle tient à des écarts considérables de montants, car 8 groupes sur 12 reçoivent moins de 50 000 $.

Il est important de rappeler ici que le portrait que nous traçons dans ce document est basé uniquement sur le financement à la mission provenant du programme de Promotion des droits. Il faut savoir que certains organismes ou secteurs ont accès à d'autres sources de financement gouvernemental sur une base permanente.

Soulignons que le FQIS (plus du tiers du financement versé par le SACAIS en 2023-2024) distribue une grande partie de ses fonds aux Alliances pour la solidarité, tantôt géré par les municipalités, tantôt géré par les tables des élu.es régionaux ou autres et que nous pouvons témoigner que ces fonds peuvent être attribués à des projets valorisant les partenariats communautaire/institution ou communautaire/entreprise privée.

PORTRAIT DE LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

LES SECTEURS DE LA DCD

PORTRAIT DES SECTEURS DE LA DCD

Personnes handicapé.es

51

13 | local
27 | régional
11 | national

Ce secteur a perdu un groupe depuis le dernier portrait : l'Association pour personnes handicapées visuelles de l'Abitibi-Témiscamingue.

22 groupes dépassent les planchers | local - régional - national

Logement

39

28 | local
8 | régional
3 | national

Les groupes financés au palier régional font le travail d'un groupe de base. Ils se distinguent par le territoire couvert.

4 groupes dépassent légèrement les planchers | local - national

Aîné.es

38

28 | local
8 | régional
2 | national

La grande majorité des groupes de ce secteur fait partie du réseau des AQDR.

1 groupe dépasse les planchers | national

Aide sociale

37

29 | local
4 | régional
2 | national

Les groupes financés au palier régional font le travail d'un groupe de base.

1 groupe dépasse légèrement les planchers | local

PORTRAIT DES SECTEURS DE LA DCD

Soutien budgétaire / consommation

34

18 | local
13 | régional
3 | national

Les groupes financés au palier régional font le travail d'un groupe de base. Le secteur est composé de deux regroupements nationaux et un organisme à portée nationale.

7 groupes dépassent les planchers | local - régional - national

Femmes

27

1 | local
20 | régional
6 | national

Le seul organisme local est l'Association des femmes cris de Eeyou Istchee. La vaste majorité est composée de regroupements de groupes de femmes.

2 groupes dépassent les planchers | régional - national

Chômage / sans emploi

18

5 | local
11 | régional
2 | national

Les groupes financés au palier régional font le travail d'un groupe de base.

0 groupe dépasse les planchers

Travail

17

2 | local
6 | régional
9 | national

On y trouve entre autres 3 groupes de soutien aux non-syndiqué.es et aussi les groupes de défense des travailleurs et travailleuses accidenté.es.

1 groupe dépasse légèrement les planchers | national

PORTRAIT DES SECTEURS DE LA DCD

Pauvreté multi

15

7 | local
7 | régional
1 | national

Dans cette catégorie, il y a le Collectif pour un Québec sans pauvreté, des tables régionales, des groupes de base et 1 nouveau groupe : le Table itinérance Rive-Sud.

2 groupes dépassent les planchers | local - régional

Transport

15

7 | local
5 | régional
3 | national

Dans cette catégorie, on retrouve plusieurs comités d'usager.ères du transport adapté.

3 groupes dépassent légèrement les planchers | régional

Éducation populaire autonome

12

0 | local
11 | régional
1 | national

Cette catégorie est composée des 11 regroupements régionaux d'organismes d'éducation populaire autonome qui sont membres du MÉPACQ.

2 groupes dépassent les planchers | régional - national

Environnement

9

1 | local
0 | régional
8 | national

1 nouveau groupe : le Front commun pour la transition énergétique.

0 groupe dépasse les planchers

PORTRAIT DES SECTEURS DE LA DCD

Justice / droits

8

3 | local
1 | régional
4 | national

Dans cette catégorie il y a les Ligues des droits et libertés, le Mouvement action justice, l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes, etc.

0 groupe dépasse les planchers

Communautés LGBTQ+

7

0 | local
2 | régional
5 | national

Un autre secteur avec peu de groupes financés. Cependant, c'est le seul secteur où tous les groupes sont financés au-dessus des seuils planchers.

7 groupes dépassent les planchers

Immigration et personnes racisées

3

0 | local
1 | régional
2 | national

Un autre secteur avec peu de groupes financés. Par ailleurs et selon toute vraisemblance, plusieurs groupes récents se retrouvent sans financement gouvernemental.

0 groupe dépasse les planchers

Autres

16

1 | local
4 | régional
11 | national

On y trouve 5 nouveaux groupes : Droits collectifs Québec, ATTAC-QUÉBEC[1], L'action des nouvelles conjointes et nouveaux conjoints du Québec, Table citoyenne Littoral Est, ACROQ[2].

1 groupe dépasse les planchers | 1 national

1.Association québécoise pour une taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne.
2.Association des Comités de Résidents Officielle du Québec

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES SECTEURS ET LEURS GROUPES

Globalement, le nombre de groupes par secteur est demeuré stable. Un secteur « historique », celui du travail, a tout de même connu un baisse importante du nombre de groupes, principalement à cause de la fermeture de plusieurs organismes de défense collective des droits des travailleurs et travailleuses accidenté,es.

Par ailleurs, cet exercice de classement par secteur nécessite souvent une recherche un peu plus poussée sur des groupes dont le nom ne dit pas tout ou encore, qui peut évoquer plus de 2 secteurs. Nous avons du également classé certains organismes en fonction de leur mission principale.

Par exemple, les Associations de coopérative d'économie familiale (ACEF) ont été classées dans le secteur consommation, bien que nous savons que certaines ont un volet logement.

Notons également que certains secteurs dont les groupes existent depuis moins longtemps demeurent largement sous représentés. On pense ici au secteur environnement et immigration et personnes racisées. Toutefois, ce constat ne veut pas dire qu'il y a absence de besoins dans certains secteurs de la DCD mieux représentés.

L'on note aussi la présence de tables de concertation régionales sur des enjeux tel que l'itinérance, la faim, la pauvreté et la santé. Sur 7 groupes ayant rejoint la DCD depuis le dernier portrait, 2 nouvelles tables de concertation régionales sont arrivée en 2023 -2024 et sont classées dans la catégorie « autres ».

Depuis le lancement du PAGAC 2022-27, le RODCD fait des représentations afin d'être consulté lors de la sélection des nouveaux organismes qui reçoivent un premier financement. Le processus reste opaque, ce qui crée des insatisfactions et potentiellement des problèmes.

Un bilan final reste à faire mais avec encore un an pour financer de nouveaux groupes, le RODCD constate qu'aucun nouveau groupe local n'a été sélectionné jusqu'à maintenant, ce qui nous semble très problématique. De plus, le nombre de groupes acceptés par le SACAIS et qui, selon nous, ne correspondent pas aux critères de la DCD ou même de l'ACA, est en hausse. Lors de cette recherche, nous avons trouvés 4 groupes qui selon toute vraisemblance, ne correspondent pas aux critères d'accréditation de la DCD.

PORTRAIT DE LA DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS

LA DCD EN RÉGIONS

RODCD

PORTRAIT DE LA DCD EN RÉGIONS

Population 2024 : Institut de la statique du Québec.

01 - Bas-Saint-Laurent

population 2024 : **204 892**

13 groupes

8 | local
5 | régional
0 | national

L'ACEF, Action Chômage et le Comité logement sont fiancés au palier régional.
AQDR, droits sociaux, regroupements de femmes et de personnes handicapées sont aussi représentés.

1 CDC / 8 CJE

02 - Saguenay/Lac-Saint-Jean

population 2024 : **286 768**

21 groupes

15 | local
6 | régional
0 | national

Plusieurs secteurs : logement, chômage, AQDR, droits sociaux, ACEF, femmes, personnes handicapées, etc.

5 CDC / 3 CJE

PORTRAIT DE LA DCD EN RÉGIONS

03 - Capitale-Nationale

population 2024 : **812 328**

30 groupes

9 | local
14 | régional
7 | national

Sur le nombre de groupes au palier régional, 5 seulement sont des regroupements.
3 nouveaux groupes : la Table citoyenne Littoral Est, L'action des nouvelles conjointes et nouveaux conjoints du Québec et le Front commun pour la transition énergétique.

2 CDC / 7 CJE

04 - Mauricie

population 2024 : **288 354**

17 groupes

8 | local
9 | régional
0 | national

Sur le nombre de groupes au palier régional, 4 font le travail d'un groupe de base. Plusieurs secteurs sont représentés.

6 CDC + TNCDC / 5 CJE

05 - Estrie

population 2024 : **524 801**

29 groupes

11 | local
16 | régional
2 | national

Plusieurs organismes situés à Granby en Montérégie ont été transférés en Estrie et seulement 3 regroupements sur 16 régionaux. Notons 1 nouveau groupe : Droits collectifs Québec.

9 CDC / 7 CJE

PORTRAIT DE LA DCD EN RÉGIONS

06 - Montréal

population 2024 : **2 200 807**

105 groupes

35 | local
15 | régional
55 | national

On note une majorité de groupes nationaux cependant, par rapport à la population, il y a moins de groupes locaux que dans certaines régions.

9 CDC / 22 CJE

07 - Outaouais

population 2024 : **427 243**

11 groupes

1 | local
10 | régional
0 | national

Un seul groupe de base à Maniwaki et 5 groupes régionaux font le travail d'un groupe de base. Aussi, il y a un collectif de lutte à l'itinérance et Action santé outaouais.
Peu de groupe en DCD par rapports aux autres régions avec une population comparable.

2 CDC / 5 CJE

08 - Abitibi-Témiscamingue

population 2024 : **149 637**

11 groupes

4 | local
7 | régional
0 | national

Notons la présence d'une Association des travailleur.euses accidenté.es et d'un regroupement en diversité sexuelle.
Au régional, 3 groupes font un travail de groupe de base.

2 CDC / 5 CJE

PORTRAIT DE LA DCD EN RÉGIONS

09 - Côte-Nord

population 2024 : **89 846**

7 groupes

3 | local
4 | régional
0 | national

Tous les groupes locaux sont dans la catégorie consommation. Pas de comité logement, ni d'ACEF, ni d'AQDR, ni aide sociale mais un groupe chômage au régional.

0 CDC / 3 CJE

10 - Nord-du-Québec

population 2024 : **47 083**

2 groupes

1 | local
1 | régional
0 | national

Les 2 groupes sont dans la catégorie « femmes ».

0 CDC / 1 CJE

11 - Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine

population 2024 : **92 336**

6 groupes

2 | local
4 | régional
0 | national

Au niveaux régional, il y a deux regroupements. Pas de comité logement, ni d'AQDR mais une FADOQ (la seule) et un groupe chômage.

1 CDC / 5 CJE

PORTRAIT DE LA DCD EN RÉGIONS

12 - Chaudière-Appalaches

population 2024 : **455 812**

11 groupes

5 | local
4 | régional
2 | national

Au régional, 2 regroupements. Pas de comité logement ni groupe chômage mais 2 groupes d'aide aux travailleur.euses accidenté.es. Avec 2 nationaux sur 11 groupes, peu de secteur de la DCD pour la population.

6 CDC / 9 CJE

13 - Laval

population 2024 : **460 396**

6 groupes

0 | local
6 | régional
0 | national

Au régional, 3 regroupements. Pas de comité logement, ni aide sociale, ni chômage. On peut dire de cette région qu'elle est une des plus pauvres en DCD.

1 CDC / 1 CJE

14 - Lanaudière

population 2024 : **561 608**

17 groupes

8 | local
9 | régional
0 | national

Au régional, 6 groupes font le travail d'un groupe de base et il y a 2 groupes d'aide aux travailleur.euses accidenté.es.

1 CDC / 5 CJE

PORTRAIT DE LA DCD EN RÉGIONS

15 - Laurentides

population 2024 : **673 581**

14 groupes

8 | local
6 | régional
0 | national

Au régional, 2 sont des regroupements. Dans les Hautes-Laurentides, 1 seul groupe à Mont-Laurier et notons la présence de 5 groupes Mouvement personnes d'abord au niveau local.

3 CDC / 8 CJE

16 - Montérégie

population 2024 : **1 517 003**

34 groupes

21 | local
7 | régional
6 | national

Au régional, 4 sont des regroupements. On compte 1 nouveau groupe régional : la Table itinérance Rive-Sud.

12 CDC / 14 CJE

17 - Centre-du-Québec

population 2024 : **263 549**

12 groupes

6 | local
5 | régional
1 | national

Au régional, 3 sont des regroupements. On compte 1 nouveau groupe national : Association des Comités de Résidents Officielle du Québec (ACROQ).

5 CDC / 4 CJE

QUELQUES OBSERVATIONS ENTOURANT LES RÉGIONS

Après ce survol de la DCD région par région, nous pouvons constater certaines similitudes entre quelques unes d'entre elles mais surtout, leurs particularités. Globalement, nous parlons souvent des régions comme étant un tout par rapport à Montréal ou à Québec. Toutefois, la singularité de la DCD dans chaque région devrait peut-être nous amener à considérer ces différentes réalités plutôt que d'englober toutes les régions en un seul bloc.

Soulignons que, malgré la crise du logement qui sévit, on note l'absence de comité logement dans 5 régions du Québec : Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches et Laval. Néanmoins, nous savons que certains groupes en DCD, par exemple des ACEF, soutiennent aussi les locataires.

La région de Laval que l'on peut comparer à une ville-région ne compte que 6 groupes en DCD dont 3 regroupements d'organismes pour une population de 460 396 alors qu'en Estrie, pour une population de 524 801, on trouve 29 groupes en DCD.

La région de l'Outaouais se démarque également avec seulement un groupe de base loin des grands centres, à Maniwaki, les 10 autres sont basés à Gatineau, dont 5 regroupements. En ce sens, elle peut se comparer aux Laurentides où un seul groupe local est éloigné, à Mont-Laurier, et les autres se trouvent surtout à St-Jérôme, St-Eustache et Sainte-Thérèse.

Finalement, nous avons indiqué le nombre de CDC et de CJE par région pour illustrer les différentes dynamiques régionales.

ÉTAT DE LA DCD

Le portrait que nous avons détaillé dans les pages précédentes illustre une trame de fond à savoir que, malgré l'adoption de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire (PRAC), la grande majorité des organismes en DCD sont demeurés dans un état de sous-financement qui limite leurs capacités d'agir.

Malgré sa relative importance, la DCD demeure une minorité avec ses 346 groupes (2023-2024) parmi la grande famille de l'ACA qui compte environ 4500 organismes. 346 groupes qui ont une histoire particulière et qui doivent respecter des critères spécifiques reliés à leur mission.

Dans les pages qui suivent, nous souhaitons mieux éclairer ce que les données présentées nous disent sur le secteur de la défense collective des droits, mais aussi, amener d'autres éléments pour bien rendre compte de la situation de la DCD 25 ans après une première reconnaissance formelle du gouvernement. La majorité des groupes en DCD soutiennent quotidiennement une population socio-économiquement précaire afin qu'elle puisse accéder à la justice et aux respects de ses droits.

Comment maintenir et développer ce réseau riche en histoire pour que celui-ci puisse pleinement continuer de jouer son rôle et de faire avancer la démocratie et la participation citoyenne ? Les prochaines pages vont s'attarder humblement à faire ressortir certains enjeux qui nous semblent incontournables.

ÉTAT DE LA DCD | LA RECONNAISSANCE GOUVERNEMENTALE

Comme nous l'avons vu lors de la présentation du Fonds d'aide à l'action communautaire autonome (FAACA), la reconnaissance gouvernementale de la DCD a sans doute atteint un sommet lors de l'adoption de la politique de reconnaissance de l'action communautaire (PRAC) en 2001.

Dans ce texte, le gouvernement admet l'apport de la DCD au débat démocratique quand il est question des droits fondamentaux[1]. Deuxièmement, le gouvernement a pleinement conscience de la précarité des groupes en DCD qu'il attribue entre autres à la difficulté d'aller chercher du financement provenant de la communauté. Troisièmement, pour la DCD, le gouvernement reconnaît notre autonomie et le rôle de « chien de garde des droits » tout autant que notre « fonction critique ». (Cadre de référence de la DCD, p. 19)

Finalement, la DCD n'est pas seulement un programme destiné aux groupes dont c'est la mission unique ou principale, mais également une notion transversale de l'ACA en lien avec la transformation sociale.

Cette reconnaissance s'est concrétisée dans le Cadre de référence qui est un guide pour les ministères qui veulent mettre en place un programme de financement pour les groupes d'ACA. Ce document, fruit d'un long travail de co-construction entre le communautaire et le gouvernement, contient toute une section qui explique clairement les 4 manifestations de la DCD. On attend maintenant la mise à jour de ce document important. Les références à ces deux documents sont mentionnées dans les conventions signées entre les groupes et le SACAIS.

1. Quand le gouvernement définit les droit fondamentaux entourant la DCD, il réfère aux : « Libertés et droits fondamentaux, droits à l'égalité, droits politiques, droits judiciaires, droits économiques, droits sociaux de même que le droit à un environnement sain et à un développement écologiquement viable. » (Note 8 en bas de la page 19 du Cadre de référence).

Les 4 manifestations de la DCD

- Éducation populaire autonome
- Action politique non partisane
- Mobilisation sociale
- Représentation politique

ÉTAT DE LA DCD | NOTRE PRÉCARITÉ FINANCIÈRE

Le gouvernement aime dire qu'il a amélioré sensiblement le financement des organismes en défense collective des droits ces dernières années. D'une certaine façon, il a raison. Le budget global de la DCD a pratiquement doublé depuis 2018. S'en tenir à cette donnée paraît bien pour le gouvernement, mais en faisant cela, on cache une réalité beaucoup moins reluisante.

Il faut d'une part dire que, si cet argent a principalement servi à augmenter le financement des organismes déjà financés, une part substantielle a également contribué à financer de nouveaux organismes. Lorsque l'actuel plan d'action gouvernemental se terminera en 2027, on comptera une quarantaine de nouveaux organismes financés depuis 2019.

À notre demande, la part la plus importante de la hausse est allée aux organismes les moins bien financés. L'instauration des paliers de financement en 2019 a mis fin (enfin!) aux inégalités de financement les plus criantes entre les organismes. Malgré ces avancées, le sous-financement de la majorité des organismes en défense collective des droits demeure une réalité bien concrète.

En 2025-2026, le plancher de financement d'un groupe local demeure sous les 100 000$ annuel! C'est nettement moins que la moyenne des autres secteurs de l'ACA. Avec un tel revenu, comment un organisme peut-il maintenir une équipe minimale de deux personnes à long terme?

Depuis plusieurs années, le RODCD, en lien avec d'autres acteurs de l'ACA, dénonce cette situation. Les conséquences sont multiples et affaiblissent la capacité d'intervention des organismes. L'on constate également un taux de roulement important dans les organismes presqu'à tous les niveaux (local, régional ou national).

Ce roulement entraîne souvent aussi une perte d'expertise, car les groupes ont rarement la possibilité de faire une transition adéquate. On pourrait aussi ajouter que cela a un impact sur la santé des travailleuses et des travailleurs qui tiennent des organismes à bout de bras. Les organismes qui ont aussi d'autres sources de financement s'en tirent généralement mieux, mais là encore, le financement par projet a son lot d'inconvénients à terme. Il est souvent aléatoire et affecte parfois l'autonomie des organismes.

ÉTAT DE LA DCD | NOTRE RÔLE DE CHIEN DE GARDE

Le gouvernement est pleinement conscient de notre rôle politique et que celui-ci peut entraîner des tensions avec certains ministères. Nous avons qu'à penser aux pressions de la ministre Duranceau afin d'enlever la page traitant des problèmes rencontrés par les locataires au Tribunal administratif du logement. Des pression exercées auprès du ministère de la Justice qui avait financé le site « locataire.info » réalisé par le RCLALQ.

Bien que ce rôle soit reconnu par le gouvernement, certains ministres voient d'un mauvais œil la contestation judiciaire lorsque nous croyons que les politiques empiètent sur les droits fondamentaux. Prenons simplement le cas de Northvolt où la demande d'injonction était portée par le Centre québécois du droit à l'environnement (CQDE), un groupe en DCD, tout comme la Ligue des droits et libertés avec la loi 21. Même si ces actions font partie intégrante de notre rôle de chien de garde, ces groupes et d'autres ont eu droit à des remontrances parfois publiques depuis quelques années.

Notre action politique consiste également à analyser les projets de loi et proposer des amendements visant l'amélioration des conditions de vie et le plein exercice des droits fondamentaux. Toutefois, nous nous sentons peu, voire pas du tout écoutés et encore moins entendus. Les groupes en DCD sont rarement invités lors des consultations publiques malgré notre expertise législative et régionalement, l'accès aux ministres étant difficile.

Cette dimension politique de nos missions respectives en tant que groupe en DCD devient de plus en plus délicate. Néanmoins, collectivement, rappelons-nous que notre action politique fait partie intégrante de la reconnaissance gouvernementale qui nous est accordée. Limiter cette action par le sous-financement du secteur de la DCD n'est pas un gage d'une saine démocratie. Mais pire encore serait de changer unilatéralement les critères pour diluer, dénaturer ou évacuer notre rôle de « chien de garde ».

ÉTAT DE LA DCD | CONCLUSION

Malgré une reconnaissance formelle via la PRAC depuis 25 ans, voire plus de 30 ans avec le FAACA créé en 1995, le secteur de la défense collective des droits demeure dans une situation précaire et il est confronté à plusieurs défis : sous-financement à la mission, aucun mécanisme d'indexation, préserver notre rôle de chien de garde des droits fondamentaux, préserver notre autonomie en maintenant entre autres un fond dédié au financement à la mission de la défense collective des droits.

Après 9 années de survivance passées essentiellement sous le vent de l'austérité libérale, c'est en 2019 que le gouvernement annonce enfin une hausse substantielle pour le secteur de la DCD. À la demande du mouvement, le ministre met fin au projet du précédent gouvernement de financer la défense individuelle, ce qui aurait augmenté le risque d'instrumentaliser les groupes.

Il accepte également la proposition du RODCD de prioriser les organismes les moins bien financés avec l'instauration des planchers de financement réduisant ainsi de beaucoup les iniquités de financement entre les organismes en DCD. Aujourd'hui, voir cette reconnaissance compromise avec le projet de Loi 7 nous laisse un goût amer.

Pour l'avenir, notre priorité vise l'obtention de nouveaux gains au niveau du financement du secteur de la DCD. Le Plan d'action gouvernemental de l'action communautaire (PAGAC), qui balise notre financement et celui des autres organismes d'ACA, a été plus que décevant en ce qui nous concerne. Celui-ci se termine en 2027 et le gouvernement tarde à annoncer de nouveaux engagements.

Donc, l'année 2026-2027 est la dernière qui prévoit une très légère augmentation (environ 1%) du budget de la DCD. De plus, nos demandes visant la mise en place d'un mécanisme d'indexation auprès de Chantal Rouleau, ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, ont été rejetées. Il est difficile de comprendre ce refus alors qu'un tel mécanisme, imparfait il est vrai, est accordé aux organismes en santé et services sociaux, soit la majorité des groupes d'ACA qui sont sous la responsabilité de la ministre.

À court terme, il est impératif que le gouvernement s'engage à faire des efforts significatifs visant le relèvement de notre financement. Sans ces efforts, les conséquences sur les équipes de travail, le roulement de personnel faute de conditions de travail adéquates et la perte d'expertise que cela engendre, vont malheureusement s'amplifier. À terme, c'est la capacité des groupes à réaliser leur mission qui est compromise.

▶ *Suite page suivante*

ÉTAT DE LA DCD | CONCLUSION

Dans ce contexte, il est compréhensible que ce sous-financement chronique pousse plusieurs groupes à chercher d'autres types de financement, lorsqu'il est possible de répondre aux critères et aux exigences d'un projet. Cependant, on voit dorénavant des situations où ce type de financement, qu'il provienne du gouvernement ou d'une fondation, atteint ou dépasse le financement à la mission. Dans ce contexte, nous devons redoubler de vigilance face aux manifestations de l'ACA et aux spécificités de la DCD pour ne pas perdre de vue nos missions respectives.

Il n'y a pas que le sous-financement des groupes qui fragilise ceux-ci. Les attaques répétées des gouvernements sur le filet social rendent de plus en plus difficile le soutien sur le terrain des équipes de travail. Plusieurs groupes ont déjà un calendrier surchargé pour mener leur lutte dans les différents secteurs détaillés dans ce portrait. Malgré tout, à travers le Québec, la DCD continue de préserver les droits fondamentaux, d'empêcher de nouveaux reculs et de mettre en lumière les droits qui devraient être reconnus.

Notons également qu'une part importante des groupes de base qui offrent du soutien individuel doivent aussi composer avec les lacunes des services gouvernementaux. En effet, face à la diminution des services téléphoniques et en personne couplée à un virage vers le tout en ligne, qui plus est, dans un contexte de crise du logement et d'insécurité alimentaire, la demande pour soutenir les gens dans leur démarche face aux nombreux tribunaux administratifs explose. Dans ces conditions, il ne faut pas se surprendre si les groupes, malgré des besoins criants, manquent de disponibilité pour mener une campagne sur le financement des organismes ou pour participer à des luttes plus larges que leur problématique propre.

En tant qu'interlocuteur désigné auprès des instances gouvernementales, le RODCD a souhaité, à travers ce portrait, faire état des défis qui confrontent le mouvement de la DCD. Nous espérons que ce document et d'autres à suivre vont contribuer à une prise de conscience collective afin d'assurer l'avenir et les spécificités de notre secteur et saura renforcer notre sentiment d'appartenance envers les droits fondamentaux, élément clef qui nous unit au sein du ROCDC. Le moment présent de notre histoire est charnière et c'est ensemble que nous pourrons relever les défis qui nous attendent.

Solidairement,
L'équipe du RODCD

L'aide sociale
C'est un droit
ADDSQM
ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES DROITS SOCIAUX QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
ADDS

VOUS ÊTES PAS TANNÉ·ES DE NOUS APPAUVRIR BANDE DE SANS-♥
QUI PEUT VIVRE SANS ~~AMOUR~~ INDEXATION ?
HAUSSE DE NOTRE INDEXATION
C'EST VITAL pour nos organisations

CAUCUS DCD ESTRIE
LES ORGANISMES EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS SONT LE PHARE DES DROITS HUMAINS...
Caucus DCD Estrie
Fatiguées de SURVIVRE
Indexez donc !!

ROUGE !!!
POUR LE DROIT AU LOGEMENT
DEPUIS 2002
Comité logement Montréal-Nord

DROIT À LA MOBILITÉ
DROIT AU LOGEMENT
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
Caucus DCD Estrie